

Alfortville, le 25 janvier 2024

*Pour diffusion immédiate*

### **Les employeurs de l'Education populaire interpellent sur la pérennité de leurs activités et des emplois dans le baromètre 2024 d'Hexopée**

Hexopée publie ce jour, en partenariat avec Recherches et Solidarités, la quatrième édition de son baromètre annuel sur l'activité et la situation économique et budgétaire des structures employées de l'Education populaire. 984 structures ont répondu, issues des branches Éclat (Métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires. - anciennement Animation), Habitat et Logement Accompagné (HLA), Sport, Tourisme Social et Familial (TSF) et Organismes de Formation (OF)

Les résultats de ce baromètre mettent en lumière une situation financière difficile, aggravée par l'inflation qui n'est pas compensée dans le soutien apporté par les financeurs. Les employeurs de l'Education populaire font ainsi face à des choix difficiles, sur le report de l'inflation dans la tarification des activités ou des choix en matière d'emploi.

#### **La situation financière des structures reste difficile, notamment sous l'effet de l'inflation**

Alors que les répondants notent la relative stabilité de leur volume d'activité, déjà dégradé en 2022, leur situation financière est de plus en plus préoccupante. Les soutiens publics (hors inflation) par les partenaires s'érodent, 29% des financeurs ayant réduit leur apport (déjà 20% en 2022, 25% en 2021). Pour 30% des structures, l'exécution du budget s'est révélée nettement plus dégradée que leurs prévisions, notamment liée à l'inflation (28%) et aux hausses des rémunérations des salariés (35%).

En conséquence, 29% des répondants déclarent disposer de moins de 3 mois de couverture d'activité dans leur trésorerie, et seulement 27% disposent d'une visibilité à plus de 6 mois. Tous les répondants notent une dégradation de l'état de leur trésorerie comparativement à l'année 2022, et ce alors même que 70% d'entre-elles ne disposent pas d'emprunts en cours, et qu'ils ne représentent plus de 30% de leur budget annuel que pour 3% des structures.



Ainsi, 39% des employeurs de l'Education populaire ont été contraints de renoncer à des investissements, pour certains jugés essentiels, en 2023, grevant d'autant la capacité du secteur à innover et développer l'activité et l'emploi.

Si la situation financière préoccupante des structures s'aggrave en dépit de la bonne gestion manifeste de leurs gouvernances, l'inflation et ses conséquences prennent une part significative dans les causes de ces difficultés. 77% des répondants déclarent ainsi que l'inflation impacte leur structure et 27% des structures voient notamment les relations avec leurs salariés se dégrader.

### **L'Education populaire face à des choix conséquents qui nécessitent un soutien accru des financeurs**

Devant cette situation, contrainte par l'absence d'un soutien des pouvoirs publics à la hauteur de sa mission émancipatrice, citoyenne et d'intérêt général, l'Education populaire est contrainte de devoir envisager de répercuter l'inflation sur le tarif de ses activités. 57% des structures envisagent ainsi leur augmentation. Le développement de nouvelles activités (45%) ou la confiance dans une revue favorable des modes de financements publics (44%) sont d'autres pistes envisagées prioritairement, **mais qui nécessitent de disposer d'interlocuteurs disposés à accompagner les acteurs de l'Education populaire.**

En effet, les dirigeants des structures sont 75% à percevoir une forme d'indifférence des pouvoirs publics à leur égard. Pourtant, sans amélioration notable, la situation difficile que vit le champ de l'Education populaire aura des répercussions majeures, tant pour les salariés (29% des structures estiment faire face à de graves préoccupations, dont certaines appellent à envisager des choix difficiles, voir des dépôts de bilan) que pour les populations à tous les niveaux du territoire bénéficiaires des activités qui se trouveraient privés de tout ou partie de cadres qui favorisent leur inscription éclairée, durable et sereine dans la société.

*"Ce baromètre est une démonstration angoissante d'une réalité sur laquelle nous ne cessons d'alerter depuis maintenant 2 ans : l'indifférence des pouvoirs publics aux difficultés financières d'un champ économique qui regroupe près de 200 000 salariés et qui participe à ressouder la cohésion de la société, conduit les gouvernances de nos entreprises non-lucratives à envisager soit une répercussion de l'inflation sur les bénéficiaires de nos activités -à laquelle nous nous refusons jusqu'ici pour respecter notre objet d'intérêt général -, soit à prendre des mesures difficiles en matière d'emploi pour assurer la pérennité des structures et sauvegarder un maximum des postes. Nous réitérons ainsi nos demandes urgentes d'une prise de responsabilité des financeurs publics, indissociables du modèle économique de nos structures non-lucratives et d'intérêt général."* **David Cluzeau, Délégué général d'Hexopée**

### **Hexopée, créateurs de citoyenneté**

Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les champs Éclat (Animation), Sport, Tourisme social et familial (TSF) et Habitat et Logement accompagnés (HLA, ex.FSJT)



représente près de 14 000 structures adhérentes employant 100 000 salariés. Elle est également co-fondatrice de l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs et est associée au Synofdes, organisation professionnelle représentative dans le secteur des organismes de formation. Elle dispose en outre d'un organisme de formation, l'ADOES.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [YouTube](#) !

## CONTACT MÉDIAS & INSTITUTIONNELS

M. Antoine TRÉDEZ  
[atredez@hexopee.org](mailto:atredez@hexopee.org)  
06 59 86 47 70

